Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 035-213500721-20260108-20260110-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHÂTILLON EN VENDELAIS

2026-01-10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 29 décembre 2025
Date d'affichage : 29 décembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15
Pouvoir : 2
Votants : 17

L'an deux mille vingt-six, **le huit janvier,** à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUVEL, Maire.

Etaient présents (15) : Jean-Luc DUVEL, Gérard BEAUGENDRE, Christine FERARD, Jean-Yves GARDAN, Marie-Paule GILLOUARD, Arnaud VOISINNE, Claudie BENARD, Miguel LOYARTE ; Michèle PAQUET, Yohann CHANTREL, Maud PERREUL, Bernard JACQUES, Suzanne DOURDAIN MOREL, Pierre-Henri GASDON, Nicolas BOULÉ.

Étaient excusés (2) dont (2) pouvoirs :
Aurélie LEGROS a donné pouvoir à Marie-Paule GILLOUARD
André LUCAS a donné pouvoir à Jean-Yves GARDAN

Étaient absents (2):
Fabienne GUILLOIS
Pierre MATHIEU

Secrétaire de séance : Christine FERARD a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE DEMOLITION DE BATIMENTS ET D'AMENAGEMENT DU PARVIS DE LA MEDIATHEQUE ET CREATION D'UN BELVEDERE

Jean-Yves GARDAN, adjoint en charge des bâtiments, rend compte de l'avancée de la mission de maîtrise d'œuvre confiée au cabinet d'architectes Les Ateliers du Gué de Vitré. Il rappelle que le diagnostic présentant 3 scénarios a été validé par délibération dn°2025.08.101 en date du 6 novembre dernier.

La commission bâtiments et les membres du conseil municipal ont été conviés a des réunions de travail pour débattre sur ces scénarios. L'équipe d'architecte a depuis travaillé sur la phase d'avant-projets.

Lors de la commission « bâtiments » élargie au conseil municipal réunie le 17 décembre 2025, ont été présentés les différents documents composant l'avant-projet :
Plans (volet architectural et volet paysager)
Notice descriptive
Notice de présentation
Un état estimatif comme suit :

Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 035-213500721-20260108-20260110-DE

Garde Principaux postes de dépenses (par nature/lot)	Montant HT	Montant TTC
Base de vie-préparation de chantier	25 300,00 €	30 360,00 €
Démolition boulangerie et travaux annexes (parcelle G88)	77 900,00 €	93 480,00 €
Démolition bâtiment de stockage (parcelle G83)	46 500,00 €	55 800,00 €
Démolition grange et travaux annexes (parcelle G81)	50 000,00 €	60 000,00 €
Parvis compris marquise	76 600,00 €	91 920,00 €
Belvédère	154 450,00 €	185 340,00 €
SOUS-TOTAL TRAVAUX	**430 750,00 €**	**516 900,00 €**
OPTIONS		
Désamiantage couverture grange	12 000,00 €	14 400,00 €
Parvis roxem sur voirie	8 340,00 €	10 008,00 €
Plus-value réhabilitation du bâtiment grange en préau ouvert sur belvédère par rapport à une démolition totale	40 000,00 €	48 000,00 €
Habillage de la tête de pignon par bardage bois-pignon ancienne boulangerie	3 500,00 €	4 200,00 €
Garde corps pleine hauteur (mur de soutènement rue de la basse Fleuriais)	6 050,00 €	7 260,00 €
Garde corps demi hauteur (mur le long rue du lac)	8 550,00 €	10 260,00 €
SOUS-TOTAL OPTIONS	**78 440,00 €**	**85 128,00 €**
TOTAL TRAVAUX ET OPTIONS	**509 190,00 €**	**602 028,00 €**

Le chiffrage de l'opération s'élève à un montant global des travaux HT de 430 750€ auxquels s'ajoutent les options pour 78 440.00€ HT soit un total de 509 190.00€ HT avec les options.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

VALIDE l'avant-projet définitif relatif à l'opération de démolition de bâtiments, aménagement du parvis de la médiathèque et création d'un belvédère permettant ainsi au maître d'œuvre de poursuivre sa mission en phase projet.

ARRETE le montant des travaux à la somme de 430 750€ auxquels s'ajoutent les options suivantes retenues :
- Désamiantage couverture grange
- Habillage de la tête de pignon par bardage bois-pignon ancienne boulangerie
- Garde corps pleine hauteur (mur de soutènement rue de la basse Fleuriais)
- Garde corps demi hauteur (mur le long rue du lac)

Pour un montant de 36 120€ HT
soit un total de 460 850€ HT

Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Luc DUVEL

MAIRIE de CHATILLON en VENDELAIS (Ille-et-Vilaine)